

Instructions techniques pour la conception des réseaux d'assainissement privés

Les réseaux et branchements doivent être mis en œuvre avec au minimum 80 centimètres de charge.

Les principes énoncés ci-dessous peuvent faire l'objet d'adaptation en fonction du projet et en accord avec le Service assainissement.

① EAUX USEES - EAUX VANNES

1) Canalisations

- ✓ Diamètre minimum 200 mm PVC classe CR8 (ou autre matériau agréé par le service assainissement)
- ✓ Pose rectiligne de regard à regard (pas de changement de pente ni de changement de direction entre deux regards)
- ✓ Pose et enrobage du tuyau en graviers lavés roulés 8/15
- ✓ Pente mini de 1 cm/m
- ✓ Réception par essais d'étanchéité à l'air et inspection télévisuelle

2) Regards

Regards de visite étanches préfabriqués (y compris l'élément de fond de regard) Ø 1 000 mm ou 600 mm selon profondeur :

- ✓ à chaque changement de pente
- ✓ à chaque changement de direction
- ✓ à chaque jonction de deux canalisations
- ✓ tous les 50 à 80 mètres
- ✓ en tête de réseau.

Tampons de fermeture en fonte de type "PAMREX" ou équivalent sous chaussée et autre tampon fonte ailleurs.

Essais d'étanchéité en même temps que les canalisations.

3) Branchements

- ✓ par embranchement à 45° et tuyau PVC CR8 Ø 125 mm
- ✓ tabouret PVC Ø 315 mm en limite de parcelle
- ✓ tampon de fermeture en fonte

- ✓ pose avec les mêmes contraintes que les canalisations principales
- ✓ pente mini de 2 cm/m
- ✓ par carottage dans les regards de visite et joints "Forchéda".

Essais d'étanchéité en même temps que les canalisations principales.

② EAUX PLUVIALES

1) Canalisations

- ✓ soit PVC classe CR8 Ø minimum 315 mm
- ✓ soit BETON 135 A Ø minimum 300 mm
- ✓ conditions de pose identiques à celles des eaux usées et eaux vannes
- ✓ pente mini de 1 cm/m
- ✓ réception par essais d'étanchéité et passage de caméra.

2) Regards

(IDEM EAUX USEES)

3) Branchements

- ✓ sur canalisation PVC par culotte à 45° PVC CR8
- ✓ sur canalisation béton par carottage et mise en place d'un joint FORSCHEDA (ensuite tuyau de branchement PVC CR8)
- ✓ regard de branchement PVC Ø 315 mm à passage direct en limite de propriété
- ✓ pente mini de 2 cm/m
- ✓ fermeture par tampon fonte.

Le diamètre du raccordement éventuel sera déterminé en fonction du débit autorisé selon le chapitre 4 du Règlement du service assainissement.

③ REMARQUES GENERALES

L'entreprise retenue devra avoir les compétences requises pour la pose de canalisations d'assainissement.

Le SERVICE ASSAINISSEMENT sera informé du démarrage des travaux.

L'inspection par caméra et les tests d'étanchéité devront être réalisés en présence d'un technicien du SERVICE ASSAINISSEMENT. Un plan de recolement des ouvrages avec coordonnées en X, Y et Z (Lambert 2) sera fourni au SERVICE ASSAINISSEMENT à l'issue des travaux.

Chaque propriétaire de lot devra effectuer une demande d'accord technique de raccordement aux réseaux d'assainissement auprès du SERVICE ASSAINISSEMENT.